



Alimentation  
Agriculture  
Pêche & Forêt

# Union des Syndicats Force Ouvrière

du Ministère de l'Agriculture, de la Alimentation, de la Pêche,  
de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire

## CAP des ADJOINTS TECHNIQUES du 22 novembre 2011

La représentation de FO était assurée par le titulaire, Xavier BRICAIRE (IFCE), les experts Dominique ARNOUX (IFCE), Jean-Luc BOULENGIER (DDPP 86), Alany BECKERICH (DRAAF Hte Normandie – Antenne du Havre), Mallory MAILLARD (DDPP 76).

### DECLARATION LIMINAIRE FO

FO est forcé de constater la non évolution de la filière C Technique, en effet, l'état des lieux est sans équivoque :

- Le plan Durafour de 1990 avec la mise en place de nouvelles grilles pour la Filière Ouvrière et la Filière Technique a permis une avancée pour les agents concernés ; vingt ans après, les agents sont toujours dans l'attente d'une réforme de la filière C Technique, comme cela s'est réalisé facilement pour les A et ... les B ;
- FO a demandé depuis douze ans, maintenant, la création d'un corps de contrôleur pour les C Techniques , avec des grilles identiques à celles des contrôleurs sanitaires et de l'équipement ; aujourd'hui encore FO constate la carence de l'administration.
- La mise en place du plan de requalification de 5 ans en B technique n'a que partiellement réglé la reconnaissance des qualifications des C Techniques qui exercent des missions de B. FO exige le renouvellement autant que nécessaire de ce plan de requalification ;
- Les demandes nombreuses de détachements des C Administratifs démontrent un recrutement par l'administration « à la hâte » et sans reconnaissance de leurs missions techniques, cette situation nous amène à vous interroger pour des agents qui effectuaient des missions techniques (contrats précaires 10 – 12 mois) recrutés dans le corps des administratifs, quel avenir leur réservez-vous ?
- Si l'on pouvait conclure, mais ce ne serait qu'une fois de plus, FO constate que les demandes de détachement des C Techniques de l'IFCE (Haras Nationaux) vers les abattoirs et les PNA (position normale d'activité) dont vous gérez la carrière ressemble de plus en plus à un « sauve qui peut » avec en arrière plan la chasse aux ETP ; l'administration oublie qu'un ETP est égal à l'emploi d'une femme ou d'un homme, y a-t-il encore une raison sociale dans notre administration ?

Vous trouverez, à nouveau, la précédente déclaration liminaire qui vaut, malheureusement, encore aujourd'hui.

## DECLARATION LIMINAIRE FO du 19 mai 2011

La RGPP qui selon les multiples déclarations des responsables de l'ETAT Français et de l'Administration, devait être une réforme, qui certes supprime un fonctionnaire sur deux , mais devait améliorer considérablement la vie des fonctionnaires.

Ces responsables oublièrent déjà, les vacataires, les contractuels, donc l'ensemble des emplois précaires que compte l'ETAT ;

### Les constats sont infligeants :

- Regroupement à la hâte des agents dans des locaux trop souvent exigus,
- Mutualisation des moyens informatiques sans tenir compte des spécialités,
- Mutualisation des flottes automobiles, en oubliant les exigences des missions d'interventions, ajoutant à cette situation, la suppression d'un nombre conséquent de véhicules,
- Des programmations répondant uniquement à des critères politiques, qui ne sont pas en adéquation avec les agents réellement disponibles,
- Des fusions de services qui laissent pour compte les agents les plus faibles, la catégorie C et les emplois précaires, Haras nationaux, IFN, ASP et les abattoirs en sont des témoignages bien tristes,
- Des agents de catégorie C, qui exercent dans la quasi totalité, des missions de B, les fiches de poste témoignent d'elles mêmes,

La liste de ces constats n'est pas exhaustive, mais les conséquences humaines, sociales et professionnelles que subissent tous ces agents, sont intolérables.

Nous exigeons une reconnaissance immédiate de ces situations et demandons qu'au cas par cas de réelles solutions soient apportées par les responsables de notre Administration et nous prenons acte dès aujourd'hui de la volonté affichée des responsables siégeant à notre CAP.

Vos représentants **FO** ont demandé le maintien du ratio PRO/PRO favorable à la catégorie C ; l'administration a répondu positivement : les négociations sont en cours avec une réunion décisive fin juin.

**FO** a demandé un suivi particulier pour les agents qui sont mutés dans le cadre de la RGPP ; l'administration a répondu très favorablement à cette demande par la mise en place d'un dispositif régional de formation et de suivi par agent qui doit se réinsérer dans de nouvelles missions.

**FO** a demandé que soit respecté la décision d'un agent de préserver sa position statutaire ; l'administration a bien précisé qu'on ne peut pas imposer un changement de statut à un agent.

A la demande de vos représentants **FO**, l'administration a accepté le recensement des adjoints administratifs exerçant des missions techniques à 50 %. Chaque agent concerné devra se faire connaître auprès de son IGAPS, s'il le souhaite, rejoindre le corps des adjoints techniques, lui permettant ainsi une réelle reconnaissance.

Vos représentants **FO** ont demandé la revalorisation des indemnités de frais de déplacement ; l'administration a répondu positivement par la transmission de cette demande à la Fonction Publique sachant que la démarche sera longue.

## 1 - MOBILITE

Ne sont mentionnés que les avis favorables, pour les autres décisions vous pouvez vous adresser aux représentants FO dont vous trouverez les coordonnées en dernière page.

**SRVP = sous réserve de la vacance du poste**

**SREPES = sous réserve de l'examen du plafond d'emploi du secteur**

**SRAIC = sous réserve d'arbitrage inter-corps**

**SRC = sous réserve compteur**

**PNA = position normale d'activité**

Candidats	Postes demandés	Avis CAP
BOULAY Fabrice	83883 Inventaire Forestier National CAEN-HEROUVILLE	FAVORABLE
CEPPARO Sébastien	83894 Inventaire Forestier National NANCY	FAVORABLE SRAIC
MARIANI Paul	84536 DDTM CORSE DU SUD Economie ager	FAVORABLE SRVP SRAIC
SEITZ Hervé	84668 DDT BAS RHIN SECRETARIAT GENERAL	FAVORABLE SRAIC SREPES SRVP Accueil en PNA
LAURENCY Delphine	84781 DDT HAUTE SAONE Service Economie et Politiques Agricoles	EXPERTISE
ZAROW David	84962 DDT YONNE service urbanisme habitat et renouvellement urbain	FAVORABLE SRVP SRC
PONS Bernadette	83083 DDPP AIN	FAVORABLE SRVP SRAIC
DUVIVIER Stéphane	83350 DDCSPP ALLIER Abattoir de MONTLUCON	FAVORABLE SRVP SREPES SRAIC
SEVEN Gilbert	83325 DDPP Côtes d'Armor Abattoir de GUINGAMP (SOCOPA)	FAVORABLE SRVP SRAIC
LE GALLUDEC Judicaël	83563 DDPP FINISTERE Abattoir de QUIMPERLE	FAVORABLE SRVP SREPES
LELIGNY Pascal	84630 DDPP FINISTERE Abattoir de QUIMPERLE	FAVORABLE SRVP
GUERIN Vincent	83680 DDPP MANCHE Abattoir de COUTANCES	FAVORABLE SRVP SREPES
BRUCKER Thierry	83262 DDCSPP MEUSE	FAVORABLE SRVP SREPES
LELIGNY Pascal	84646 DDPP MORBIHAN Abattoir VANNES	FAVORABLE SRVP SRAIC
HALBERT Martial	84028 DDCSPP NIEVRE Abattoir de COSNE	FAVORABLE SRVP SREPES
TRIOLE José	83739 DSV MARTINIQUE Abattoir du LAMENTIN	FAVORABLE SRVP
LELIGNY Pascal	85633 MEDDTL - DDPP 56 - Inspecteur installations classées élevage B technique	FAVORABLE SRC SRAIC
ALLOUCHE Fathi	85661 Préfecture du Var - chauffeur polyvalent	FAVORABLE
ROY Frédéric	DDT 37	AFFECTATION
ANGELE Geneviève	86081 DEAL MAYOTTE (poste1008003) circulaire MEDDTL	FAVORABLE SRC

## 2 - ACCUEIL EN DETACHEMENT INTERNE

NOMS	AFFECTATIONS	AVIS CAP
ALBRECHT Céline	DDCSPP HAUTE SAONE	AVIS PARTAGE
BELLEVILLE Valérie	DDPP SEINE-MARITIME	AVIS PARTAGE
BERRA Suzanne	DDTM LOIRE ATLANTIQUE	AVIS PARTAGE
BONNARD Sylvain	DDT HAUTE SAONE	FAVORABLE

BOREL Véronique	DDTM BOUCHES DU RHONE	FAVORABLE
BOURDON Sabrina	DDPP NORD	FAVORABLE
BOUYAULT Julien	DDTM ILLE ET VILAINE	FAVORABLE au 1 <sup>er</sup> janvier 2012
BROLIS Magaly	DRIAAF ILE DE FRANCE	FAVORABLE
DELIGNE Michel	DRAAF AQUITAINE	FAVORABLE
GIACCOBI Didier	DDT AVEYRON	FAVORABLE
GUEDON Marie	DDPP BAS-RHIN	FAVORABLE au 1 <sup>er</sup> janvier 2012
HERGOTT Sylvie	DDCSPP MEUSE	AVIS PARTAGE
LEHMANN Sébastien	DDPP BAS RHIN	FAVORABLE au 1 <sup>er</sup> janvier 2012
MOINE Nadine	DDPP LOIRE	FAVORABLE
MORIN Marie-Hélène	DRAAF LIMOUSIN	FAVORABLE
PASQUIER Emmanuelle	DDT INDRE	EXPERTISE
SALIBA Odette	DDT LOT ET GARONNE	FAVORABLE
SELLIER Séverine	DDT CREUSE	EXPERTISE
TRENCHARD Marcel	DRAAF HAUTE NORMANDIE	FAVORABLE
VILETTE Isabelle	DDT INDRE	EXPERTISE

### 3 - INTEGRATIONS SUITE A ACCUEIL EN DETACHEMENT

NOMS	AFFECTATION ACTUELLE	DATE EFFET DU DETACHEMENT	AVIS CAP
BLONDIAUX Marion	DDT COTE-D'OR	01/03/2010	FAVORABLE
BRIGITTE Denis	DSV MARTINIQUE	01/07/2010	FAVORABLE
CATINCHI Dominique	DDT ORNE	01/06/2001	FAVORABLE
CHAUVIN Eric	DDT CREUSE	01/10/2007	FAVORABLE
DUMONT François	DDT CREUSE	01/01/2008	FAVORABLE
FARRENC Nelly	DDPP COTES D'ARMOR	01/02/2011	FAVORABLE
LEPAUMIER Loic	DDPP MANCHE	01/10/2008	FAVORABLE

LEVEFRE Jacques	DDT AISNE	01/07/2009	FAVORABLE
POUPART Philippe	DRAAF PAYS DE LOIRE	01/12/2010	FAVORABLE
THOMAS Richard	DDPP COTES D'ARMOR	06/09/2010	FAVORABLE
UGUEN Anthony	DDPP COTES D'ARMOR	01/03/2010	FAVORABLE
VAYER Catherine	SG/MISIRH	01/01/2011	FAVORABLE

#### **4 - TITULARISATION D'UN ADJOINT TECHNIQUE STAGIAIRE**

NOM - Prénom	AFFECTATION	DATE NOMINATION	AVIS CAP
MILLOT Xavier	DGAL	19/10/2010	FAVORABLE

#### **5 - PROMOTION AU CHOIX POUR L'ACCES AU GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE DE 1<sup>ère</sup> CLASSE (E3 en E4) AU TITRE DE L'ANNEE 2012**

Report à la CAP de printemps 2012, l'administration n'a pas présenté d'arrêté validé.

#### **6 - PROMOTION AU CHOIX POUR L'ACCES AU GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2<sup>ème</sup> CLASSE (E4 en E5) AU TITRE DE L'ANNEE 2012**

Report à la CAP de printemps 2012, l'administration n'a pas présenté d'arrêté validé.

#### **7 - PROMOTION AU CHOIX POUR L'ACCES AU GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1<sup>ère</sup> CLASSE (E5 en E6) AU TITRE DE L'ANNEE 2011**

NOM - Prénom	AFFECTATION
CASTEX René	CIE DE GASCOGNE
LEROY Thierry	DREAL RHONE ALPES
TITREVILLE-DOUHET André	DDT PUY DE DOME

#### **PROMOTION AU CHOIX POUR L'ACCES AU GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1<sup>ère</sup> CLASSE (E5 en E6) AU TITRE DE L'ANNEE 2012**

Report à la CAP de printemps 2012, l'administration n'a pas présenté d'arrêté validé.

## 8 - DETACHEMENTS DANS LE STATUT D'EMPLOIS D'AGENTS PRINCIPAUX DES SERVICES TECHNIQUES

NOM - Prénom	AFFECTATION
DEBAUD Patrick	DDT HAUTE SAVOIE
MORIN Pascal	DDTM GARD
MIRVAULT Michel	SG/SAFSL
CHANE-HIME Charles-Henri	DSV REUNION
MULLIER François	DRAAF NORD PAS DE CALAIS
RONDOUIN Michel	DRAAF PAYS DE LA LOIRE
GUILLEMANT Martial	DRAAF NORD PAS DE CALAIS
FELICITET José	SG/SM

Vos représentants FO dénoncent que les adjoints techniques placés en DREAL ex SRAE soient les victimes de la politique d'abandon de notre administration, en effet, ils ne peuvent pas bénéficier du statut d'emploi du fait qu'ils sont sur des postes MEDDTL.

## 9 - ATTRIBUTION DES REDUCTIONS D'ANCIENNETE POUR L'ANNEE 2011

Les critères de 2010 sont retenus : ne pas attribuer de bonification aux agents ayant obtenu un changement de corps, de retirer les agents en fin de fonction et retirer les agents ayant obtenu le plus de réductions d'ancienneté sur les 3 dernières années. Pour 2011, on ajoute, les agents ayant obtenu le moins de bonifications sur les 3 dernières années et la date d'ancienneté dans le corps pour les plus âgés.

Un recours introduit à la CAP de printemps 2011 pour la prime spéciale a obtenu le rétablissement avec effet rétroactif au quotient 1.

Vos représentants FO après avoir défendu le recrutement direct dans le corps des adjoints techniques pour les agents en situation précaire se sont vus « retoqués » par l'administration répondant : « c'est un autre problème ».

**Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à :**

Xavier BRICAIRE : Tél. 06 19 24 93 37 - e-mail : [xavier.bricaire@sfr.fr](mailto:xavier.bricaire@sfr.fr)  
Dominique ARNOUX : Tél. 06 28 78 52 96 - e-mail : [dominique.arnoux@ifce.fr](mailto:dominique.arnoux@ifce.fr)  
Alany BECKERICH : Tél. 02 35 13 32 70 – e-mail : [alany.beckeroch@agriculture.gouv.fr](mailto:alany.beckeroch@agriculture.gouv.fr)  
J. Luc BOULENGIER : Tél. 06 77 30 47 39 - e-mail : [jean-luc.boulengier@viennegouv.fr](mailto:jean-luc.boulengier@viennegouv.fr)  
Mallory MAILLARD : Tél. 06 34 02 53 86 – e-mail : [mallory.maillard@agriculture.gouv.fr](mailto:mallory.maillard@agriculture.gouv.fr)